



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 9 avril 2013

Agenda

Mardi 9 avril

-9h30 : Colloque de la Fondation Olivier Lecerf « La confiance, moteur de l'innovation » et remise du Prix Olivier Lecerf 2012 à **Vineet NAYAR**, chef de la direction de HCL Technologies, G^{de} salle des séances.

Lundi 15 avril

-11h : **Pierre DHONTE**, correspondant (section Économie politique, statistiques et finance) : « *La gouvernance au niveau macroéconomique* », salle 3.

-12h30 : Déjeuner des membres.

-15h : Card. **Philippe BARBARIN**, archevêque de Lyon : « *La France est-elle toujours la fille aînée de l'Église ?* ».

Lundi 22 avril

-15h : **Jean de KERGUIZIAU de KERVASDOUÉ**, professeur au CNAM : « *Système de santé : que pouvons-nous apprendre des autres pays ?* », G^{de} salle des séances.

Lundi 29 avril et lundi 6 mai

Pas de séance.

Lundi 13 mai

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistiques et finance, salle 3.

-15h : **Jean-Louis BOURLANGES**, ancien député européen : « *Identité européenne ou ambition française* ».

Lundi 20 mai

Pas de séance.

Lundi 27 mai

-15h : **Dora BAKOYANNIS**, membre associé étranger, ancien ministre des Affaires étrangères de Grèce : « *La France et l'Europe vues de la Grèce* ».

Lundi 3 juin

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistiques et finance, salle 3.

-15h : **Pierre GATTAZ**, président du directoire de Radiall, président du GFI : « *Comment Radiall est devenu leader mondial* ».

Installation de Stephen Breyer comme membre associé étranger

Stephen Breyer, juge à la Cour suprême des États-Unis, a été installé hier, sous la Coupole de l'Institut, comme membre associé étranger de l'Académie, sur le fauteuil laissé vacant par le décès de l'archiduc **Otto de Habsbourg-Lorraine**.

Le président **Bertrand Collomb** a rendu hommage à Otto de Habsbourg dont « *la vie se confond avec l'histoire du siècle dernier, dont le nom porte à lui seul un millénaire d'histoire européenne* » et qui a « *incarné une grande part non seulement de l'histoire de l'Europe mais aussi de sa géographie et surtout de sa culture* ». Se tournant ensuite vers son nouveau confrère, Bertrand Collomb a évoqué les liens historiques qui unissent les États-Unis et la France, et il a rappelé les noms des éminents citoyens

américains qui furent membres de l'Académie : **Jefferson, Motley, Emerson, James, Hyde, Roosevelt, Wilson, Reagan**.

Gilbert Guillaume, ancien président de la Cour internationale de Justice, a prononcé l'éloge de Stephen Breyer et évoqué ses études à l'école de droit de Harvard, sa francophilie, et sa carrière de juge, d'abord comme juge à la Cour d'appel fédérale de Boston, puis à la Cour suprême. Au-delà des rappels factuels, c'est à la conception que Stephen Breyer a du rôle du juge et des rapports de la Justice avec la démocratie que s'est intéressé Gilbert Guillaume. « *Prendre en compte les conséquences d'une décision de justice ne revient pas à se demander si cette décision est bonne ou mauvaise, du point de vue du juge, mais en fonction du but recherché par l'auteur de la loi. Une approche de ce type, fidèle aux intentions du législateur et attentive aux conséquences des jugements, vous paraît la seule de nature à éviter la rigidité du juge littéraliste comme le subjectivisme du juge qui, sous couvert d'interprétation téléologique s'arroge des pouvoirs qui ne sont pas les siens. Respectueuse de la démocratie, elle crée la confiance.* » Enfin, Gilbert Guillaume a salué les contributions décisives de son nouveau confrère à une meilleure prise en compte des traités internationaux par les États-Unis.

Répondant aux deux allocutions, **Stephen Breyer** a, dans un premier temps, évoqué les éminentes qualités personnelles de son prédécesseur : courage face à Hitler, érudition, amour de la liberté et de la démocratie, convictions humanistes, engagement européen... Après avoir vanté chez Otto de Habsbourg « *la persévérance, la persistance quotidienne et l'opiniâtreté mises au service de la résolution des problèmes majeurs du temps* », Stephen Breyer a poursuivi son discours en soulignant la nécessité de s'engager sans relâche pour « *le respect et la défense de l'État de droit. [Mais] l'établir, le maintenir ne saurait être l'œuvre des seuls juristes : cette tâche incombe aussi au(x) gouvernement(s), aux citoyens ordinaires, à tout le monde. Aussi faut-il du temps, de la patience, des efforts soutenus* », a-t-il conclu.

La séance a été suivie d'une réception organisée dans le Palais de l'Institut grâce au soutien de la **French American Foundation**.



Honneurs et distinctions

Par décret du Président de la République en date du 29 mars, **Alain Duhamel** est promu au grade de Commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur.

À lire

- **Mireille Delmas-Marty** : conclusion du colloque « Du préjudice écologique au crime contre l'environnement : vers un droit de l'excellence environnementale » qui s'est tenu le jeudi 28 mars dans l'immeuble Chaban-Delmas de l'Assemblée nationale. Extrait : « *On découvre à présent les excès et les limites de l'humanisme dualiste et anthropocentré qui fait de l'homme le conquérant puis le maître de la nature non humaine. Mais transformer domination en interdépendance ne consiste pas à assimiler la nature non humaine à la nature humaine. Car le monisme radical, qui irait jusqu'à humaniser le vivant non humain, peut aussi conduire à déshumaniser l'être humain, les deux voies procédant d'une même logique, déshumanisante en ce qu'elle rejette la spécificité humaine. Mais il est possible de concevoir un dispositif plus nuancé pour échapper au dualisme radical en refusant d'opposer le non-humain à l'humain et en reconnaissant leur interdépendance sans pour autant aboutir au monisme absolu. [...] le principe de précaution qu'il faut comprendre, au-delà de la prévention des risques avérés, comme un devoir d'anticipation étendu aux risques incertains. Mais jusqu'où faut-il anticiper ? Le rêve de vivre dans un monde prévisible pourrait conduire à des mécanismes d'alerte et de contrôles toujours plus intrusifs, et à une responsabilité illimitée qui ignore la finitude humaine. Vision insensée, écrivait Paul Ricoeur, car nos capacités cognitives sont insuffisantes pour que "l'écart entre les effets voulus et la totalité indénombrable des conséquences de l'action" soit contrôlable. Nous en rendre responsables paralyserait toute action. A l'inverse négliger les effets de décisions qui engagent la survie de l'humanité et l'équilibre de la biosphère est également inacceptable. Il faut donc agir avant l'évènement, mais limiter l'anticipation par une graduation du risque. [...] En somme, l'excellence environnementale incite à dépasser le choix entre la culture du surhomme et celle de la catastrophe, de réconcilier le Principe Responsabilité avec le Principe Espérance d'Ernst Bloch. Un principe que Hans Jonas, hanté par les dérives qu'il associe à ce qu'il nomme "l'utopisme marxiste dans son alliance étroite avec la technique", avait au contraire rejeté, l'opposant à son Principe Responsabilité. Il est vrai que l'espérance ne doit pas faire oublier les limites de l'anticipation, qu'elles tiennent aux tensions entre présent et futur (concilier droits des générations présentes et devoirs envers les générations futures) – ou à l'indétermination humaine (ne pas assimiler la nature humaine à la nature non humaine, mais reconnaître leur interdépendance). En définitive, par son imperfection même, le droit reste soumis aux incertitudes inhérentes à la condition humaine, et il est bien qu'il en soit ainsi. Pour ce droit en devenir, comme pour cette humanité en transit, anticiper n'est pas prévoir l'imprévisible, mais selon la belle formule d'Edouard Glissant "apprendre à durer et grandir dans l'imprévisible" ».*

- **Jean-Claude Trichet** : « The euro zone and the global crisis », dans le *International Herald Tribune* du samedi 16 mars. Extrait : « *The epicenter of the worst global financial crisis since World War II, located in the United States since 2007, crossed the Atlantic at the beginning of 2010. As Fed Chairman Ben Bernanke told me at that time: "Now it is your turn". Three years down the road, four questions should be raised: Are we witnessing a European crisis or a global crisis? Why did the epicenter of the sovereign debt crisis of advanced economies move to Europe? What should the Europeans do in the short run? And what should they do in the long term? [...] Innovative proposals are being made [in the EU]. All must pass the litmus test of the following four principles: full democratic accountability, effectiveness, fairness and subsidiarity – that is to say, putting at the level of Europe what can be solved only at that level. I am convinced that new, innovative ideas could meet the four principles. A common factor would be a significant reinforcement of the powers of the European Parliament, in liaison with national parliaments where and when necessary, as foreseen in the Fiscal Compact. »*

À noter

- Colloque « Quelle gouvernance pour l'Union européenne après Lisbonne ? », le mardi 16 avril à la Fondation Singer-Polignac. Le Chancelier **Gabriel de Broglie** interviendra en ouverture du colloque. **Georges-Henri Soutou** dressera un « état des lieux » et **Michel Pébereau** traitera des « problèmes financiers et monétaires ».

- **Mireille Delmas-Marty** a fait la synthèse des interventions au colloque « La responsabilité internationale des entreprises en zone de conflit » qu'ont organisé l'American Bar Association et le Conseil national des Barreaux, en partenariat avec LexisNexis, le jeudi 21 mars au Centre de conférences ministériel du Ministère des Affaires étrangères.

- **Pierre Delvolvé** a présidé le 28 mars à la Cour de cassation un colloque consacré à **Rodolphe Dareste** (1824-1911), avocat au Conseil d'État et la Cour de cassation, puis conseiller à la Cour de cassation, membre et vice-président du Tribunal des conflits, membre de l'Académie des sciences morales et politiques (élu en 1878), auteur de nombreux travaux, notamment d'un ouvrage sur *La justice administrative en France*, qui vient d'être réimprimé.

- Dans le *Times Literary Supplement* du vendredi 22 mars, **John Rogister**, membre correspondant (section Histoire et Géographie), analyse le dernier ouvrage de William Ritchie Newton (Grand Prix Édouard Bonnefous 2012) sur *Les chevaux et les chiens du roi à Versailles au XVIII^e siècle*. Il exprime le souhait que cet important ouvrage, publié à frais d'auteur, trouve prochainement un éditeur en France. "As with his previous volumes, Newton makes a significant contribution to our knowledge of how Versailles worked".